COURTIERS D'ASSURANCES MARITIMES & TRANSPORTS • RISQUES D'ENTREPRISES



DEGONDE & CIE



Le nom de DEGONDE est associé à l'assurance Maritime et Transports depuis quatre générations, à Bordeaux tout d'abord, puis à Paris et enfin à Marseille depuis 1953.



DEGONDE & CIE



Notre métier, être au service de votre entreprise

Pour nous, un client n'est pas un simple numéro de police mais d'abord un partenaire qui nous a choisi et à qui nous devons tout notre temps pour répondre à toutes ses préoccupations

UNE GRANDE EXPÉRIENCE

L'expérience, le pouvoir de décision d'un cabinet indépendant, familial qui, depuis près d'un siècle, a fait ses preuves.

Cabinet de courtage indépendant, nous étudions, plaçons et gérons les contrats d'assurances Transport, Dommages, Responsabilités et Risques divers d'entreprises nationales et internationales.

Des clients fidèles, attachés à notre société depuis parfois plusieurs décennies, parmi les plus importants commissionnaires de transports, les armateurs, les grandes entreprises de négoce international, et dans tous secteurs d'activités.

Des relations de confiance très fortes confortées par un service continu et personnalisé des dossiers et des sinistres.



Notre équipe est composée d'une vingtaine de personnes et se divise en :

- Un service production
- Un service gestion
- Un service sinistre et contentieux
- Un service comptabilité et informatique

Dans un souci d'efficacité et de suivi de nos clients, les cadres de l'entreprise traitent aussi bien les problèmes de production que les problèmes de sinistres et de contentieux.

Notre personnel a été formé pour répondre efficacement à l'ensemble de vos préoccupations : de la négociation d'un contrat au conseil juridique jusqu'au suivi et le règlement des litiges.





Notre métier traite essentiellement des grands comptes et des grands risques



DEGONDE & CIE



L'ASSURANCE MARITIME & TRANSPORT : UNE COMPÉTENCE AFFIRMÉE

Dans le monde du maritime et du transport, nous sommes réputés comme un des cabinets de courtage les plus spécialisés. Notre chiffre d'affaires est réalisé en grande partie dans ce secteur.

Dans le métier de la couverture de risques liés au métier de commissionnaire de transport et logistique, nous assurons :

- La négociation d'un contrat pour trouver les meilleures garanties aux meilleures conditions tarifaires tant sur la marché français que sur d'autres marchés d'assurances
- La gestion en continu des problèmes de nos clients
- Un suivi instantané et précis de leurs dossiers
- Une aide sur le plan juridique (appel d'offres, responsabilités...)
- La garantie d'un suivi personnalisé des litiges au mieux des intérêts de nos clients

Nous ouvrons et gérons plus de 10 000 dossiers sinistres par an et traitons entre 2000 et 2500 ordres d'assurance par mois.

Notre système informatique a été développé à partir des besoins de nos clients : ils peuvent avoir un accès pratique à leur dossier à partir de notre service en ligne. Nous rapportons la complexité des juridictions internationales au droit français et européen.

Notre personnel a un haut niveau de formation : des généralistes de droit maritime et transport, des spécialistes juridiques.



Notre rôle est d'établir avec le client, qui est notre mandataire et que nous représentons, un projet correspondant à ses besoins, des solutions adaptées à chaque cas



Notre palette de prestations

ASSURANCE DES MARCHANDISES

- Facultés Maritimes
- Facultés Aériennes
- Facultés Terrestres

ASSURANCE DES CORPS DE NAVIRES

- Navires de commerce
- Navires de pêche
- Plaisance
- Tous autres corps de navires...

ASSURANCE DES RESPONSABILITES DU TRANSPORTEUR

- Responsabilités contractuelle et professionnelle
- Commissionnaire de transport
- Transporteur maritime, fluvial, aérien ou routier

GESTION DES LITIGES POUR COMPTE

- Centralisation et gestion des litiges
- Aide à la négociation des accords litiges
- Délégations de gestion et de règlement
- Analyse détaillée de la sinistralité



Nous possédons une grande technicité dans l'analyse des risques et dans leur prévention



DEGONDE & CIE



Un métier résolument tourné vers l'avenir

Gérer la vie du contrat tant au niveau de l'évolution des garanties possibles que dans la gestion des sinistres dont la rapidité du traitement demeure l'image du meilleur service.





LA PREUVE PAR LA CROISSANCE

Depuis 1996, nous avons étendu nos activités aux solutions I.A.R.D. (Incendie & Assimilés Risques Divers).

Ce développement a été rendu possible notamment grâce à l'impulsion de nos clients « Maritime & Transports » désireux de bénéficier de la même qualité de services et de réactivité pour l'ensemble de leurs couvertures.

En relation étroite avec le Département Maritime et Transport, nous faisons bénéficier à nos clients d'une réelle synergie nous permettant, entre autre, de pallier d'éventuels trous de garantie.

Nous sommes en mesure d'étudier, de placer et de gérer tout type de risques et ce tant sur un plan local que dans le cadre de programmes internationaux.

En plus de 10 ans d'expérience et de confiance renouvelée, nous avons par ailleurs tissé des relations très étroites avec les principales Compagnies du Marché de l'assurance ainsi qu'avec des sociétés spécialisées dans l'Assistance et la couverture des risques financiers.

Notre palette de prestations

ASSURANCE DOMMAGES

- Risques Professionnels
- Risques Industriels
- Risques Classés

ASSURANCE RESPONSABILITES

- Responsabilités Exploitation, Produits, et Obligatoires
- Faute inexcusable
- Responsabilités des Mandataires Sociaux
- Responsabilités des Agents Habilités

ASSURANCE DES RISQUES AUTOMOBILES

- Flottes Automobiles (véhicules légers, TPM, véhicules spéciaux)
- Gestion de parc
- Assistance aux véhicules

RISQUES DIVERS

- Bris de Machines
- Risques informatiques
- Missions collaborateurs
- Indemnités de fin de carrière
- Garantie Sociale des Chefs d'entreprise





19 rue Roux de Brignoles 13291 MARSEILLE CEDEX 06 Tél. (33) 4 91 81 75 76 Fax. (33) 4 91 37 29 15 e-mail : assurance@degonde.com